



SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Port-au-Prince (Haïti)- 12 et 13 novembre 2013
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Carole Poirier, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-présidente de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 1994, l'APF organise, deux à trois fois par an, en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), des séminaires d'information et d'échanges ou des séminaires régionaux à l'intention de l'ensemble des parlementaires d'un pays membre. Ces séminaires ont pour objet d'améliorer les conditions de fonctionnement des parlements, en traitant de thèmes répondant aux besoins des parlements bénéficiaires.- Le Parlement de la République d'Haïti a demandé à l'APF d'organiser un séminaire parlementaire sur « le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale ».- Il s'agissait du 39^e séminaire d'information et d'échanges de l'APF tenu depuis 1994.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- La problématique générale du contrôle parlementaire de l'action gouvernementale- Le pouvoir d'amendement des parlementaires. Les questions posées au gouvernement- La fonction de contrôle des commissions parlementaires- La mise en jeu parlementaire de la responsabilité gouvernementale- La Chambre des députés et le Sénat contrôlent-ils le gouvernement de manière différente?
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- L'objectif du séminaire était le renforcement des capacités des parlementaires haïtiens dans le domaine du contrôle de l'action gouvernementale.- La conférencière québécoise a présenté les différentes formes de contrôle parlementaire en vigueur à l'ANQ.- Affirmer le leadership de l'ANQ en matière de contenu au sein de l'APF et en particulier de la région Amérique.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE) - Permettre aux parlementaires haïtiens de se familiariser avec les diverses procédures de contrôle parlementaire en vigueur tant dans les parlements des pays à régime présidentiel qu'au sein des parlements à système parlementaire de type britannique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les deux journées de travaux ont permis aux parlementaires des différents pays représentés d'échanger, de confronter leurs expériences concrètes et de comparer les systèmes institutionnels et les modes de fonctionnement de leur Assemblée.
- Les échanges ont été nourris et riches d'enseignements sur chacun des thèmes à l'ordre du jour.
- Le Séminaire a notamment montré l'importance de la responsabilité des parlementaires de la majorité et de l'opposition pour construire dans le dialogue l'avenir d'Haïti.
- La parlementaire québécoise a pu faire valoir l'expertise québécoise en matière de contrôle parlementaire.

COÛT ¹	- Per diem et autres frais	200,76 \$
	- Transport	0,00 \$
	Total	200,76 \$

¹ Billet d'avion, hébergement et repas payés par l'APF. Repas à l'aller et au retour, divers et transferts aéroportuaires payés par l'ANQ.